



GRAND TERRITOIRE

MACONNAIS

Avec plus de 114000 habitants, ce territoire concentre plus de 20 % de la population du département.

Le fonctionnement territorial est double. L'axe nord/sud de la Saône constitue l'orientation principale pour ce territoire de transit, situé à la limite sud de la Bourgogne et aux portes du Lyonnais. A une autre échelle,

l'agglomération mâconnaise polarise fortement ce territoire, étendant son influence jusque dans le département de l'Ain.

L'activité viticole omniprésente, a façonné les paysages et a donné une image à ce territoire, pourtant beaucoup plus diversifié allant du val de Saône aux reliefs du clunyois.

Le SCOT est en cours d'élaboration, le PETR conduit actuellement le diagnostic.

Paysage, environnement, eau.

Un patrimoine naturel et historique riche et varié

La lecture du paysage doit s'appréhender d'ouest en est pour comprendre la succession des milieux naturels et des activités agricoles. Cette diversité remarquable, générée par les plissements de la côte calcaire au pied de laquelle vient s'écouler la Saône, fait l'objet de plusieurs classements au titre de Natura 2000. L'enjeu principal pour ces milieux est outre leur protection de conserver des continuités, qui sont parfois rendues impossible par l'artificialisation croissante, conjuguée à la juxtaposition des obstacles (Saône+ RN6+ A6 +LGV +SNCF) notamment dans le val de Saône.

Le patrimoine historique tant au travers de sites remarquables (Roche de Solutré, Val Lamartinien...) que du bâti, (Cluny, Tournus, villages vigneron...) est extrêmement riche et contribue fortement à l'image et à l'attrait touristique du territoire.

La Saône, la ressource du territoire

La Saône draine l'ensemble des cours d'eau du territoire et un vaste bassin à l'amont. La qualité des eaux est moyenne, dans un lit chenalisé pour faciliter la navigation à grand gabarit.

La nappe alluviale de la Saône dessert la quasi totalité des habitants, y compris dans le clunyois où le bassin versant de la Grosne se caractérise essentiellement par l'absence de ressources souterraines qui conduisent presque tous les ans à des étiages très prononcés et des mesures de restriction des usages.

Les cours d'eau de la côte viticole sont globalement très dégradés avec des teneurs en produits phytosanitaires compromettant durablement l'atteinte des objectifs de la DCE. A contrario le bassin versant de la Grosne est relativement bien préservé et certains affluents abritent encore des populations d'écrevisses à pattes blanches.



Démographie, habitat, aménagement.

Un territoire attractif :

En 2014, 114 000 personnes habitent sur ce territoire, dont la population est en légère augmentation. Cette tendance moyenne cache cependant une grande diversité de situation. La ville de Mâcon connaît ainsi une diminution de population alors que certaines communes notamment périphériques voient leur population fortement augmentée, illustrant pleinement le phénomène de périurbanisation. Sur les parties les plus rurales, la tendance est au vieillissement de la population. Cette grande hétérogénéité à l'intérieur du pays Sud Bourgogne est une caractéristique forte qui demande sur tous les sujets d'analyser avec prudence les valeurs moyennes. Cet effet est accentué également par la position en limite avec les départements de l'Ain et du Rhône, dont les données ne sont que rarement prises en compte, alors même qu'une partie des communes situées dans la couronne de l'agglomération mâconnaise sont hors du département de Saône-et-Loire.

La périurbanisation encore en marche

l'habitat se caractérise par une grande disparité entre les pôles qui concentrent les logements sociaux (82 % des logements sociaux du territoire sont situés dans les communes de l'ex CAMVAL) et les communes plus rurales ou périurbaines où 85 % des logements sont des maisons individuelles. Ainsi la taille moyenne des logements est élevée et conduit à des besoins d'adaptation du parc aux personnes âgées et à une indispensable maîtrise de la consommation foncière.

Les 2 villes les plus importantes, Mâcon et Tournus sont engagées dans des démarches de revitalisation de leur centre ville, comprenant des opérations d'amélioration de restructuration et de rénovation de l'habitat.

Seule les CC Saint-Cyr Mère Boitier et Maconnais Tournugeois sont engagées dans des projets de PLUI.

Des équipements et services structurants

Le territoire bénéficie d'un très bon niveau d'équipements et de services. Les infrastructures de transports sont très nombreuses et organisées selon deux axes : Nord Sud (A6, voie ferrée LGV, Saône) et Est Ouest (RCEA, A406 et A40). La situation du territoire en fait un axe de transit important, facteur de développement mais également de nuisances (pollution atmosphérique, bruit, rupture des continuités écologiques).

Productions agricoles et forestières.

Le plus grand vignoble de Saône-et-Loire

Les activités agricoles se répartissent géographiquement en 2 domaines , à l'ouest une production bovine majoritairement orientée vers la production de charolaises et à l'est une prédominance de la viticulture et de la culture dans le Val de Saône. Plus de la moitié des surfaces viticoles du département sont situées sur le territoire du maconnais.

La pression foncière dans le val de Saône et en périphérie de l'agglomération maconnaise conduit à une perte de terres agricoles plus élevées que la moyenne départementale.

La part d'exploitations engagée en agriculture biologique est plus élevée que dans le reste du département, toutefois cette évolution est principalement du aux exploitations viticoles.

Des forêts productives dans un environnement fragile

Les forêts sont davantage présentes sur la partie ouest du territoire, et présentent un potentiel de production important notamment dans le clunysois avec des peuplements de Douglas à maturité. Ces forêts sont pour une large part incluses dans le site Natura 2000 du Clunysois, et une attention particulière doit être portée lors de l'exploitation forestière, cette préoccupation a conduit le territoire à se doter de la seule charte forestière du département.

Les autres forêts même si elles produisent moins de bois d'oeuvre sont cependant stratégiques de part leur emplacement qui facilite l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies bois en expansion sur ce territoire.

Transition écologique.

Des dynamiques contrastées

Alors même que la CA MBA n' a pas encore débuté l'élaboration de son PCAET obligatoire, les territoires des CC du Clunysois et de l'ex CC de Tramayes sont particulièrement dynamiques sur ce sujet. En effet de nombreuses actions sont conduites dans le cadre des dispositifs TEP CV et TEPOS, rénovation énergétique des bâtiments, chaufferie bois, aire de covoiturage... Le pays Sud Bourgogne a porté en 2014 un schéma de mobilité.

La ville de Mâcon a mené un important projet d'extension et de réhabilitation de son réseau de chaleur.

Cependant quasiment aucun projet de développement des ENR n'est connu sur le territoire.

A titre d'exemple rien que sur le territoire de la CA MBA, plus d'un million de m² de surface de toiture peuvent accueillir des panneaux photovoltaïques.

Risques.

Des risques forts contraignant l'aménagement

Le risque inondation concerne l'ensemble des communes du val de Saône mais également les communes traversées par ces affluents présentant souvent une forte pente, ainsi que les communes riveraines de la Grosne. La connaissance du risque inondation est ancienne. Dans le val de Saône, l'inconstructibilité en zone rouge du PPRI contribue à assurer la protection du champ d'inondation et à préserver les espaces naturels et agricoles dans un territoire très contraint par le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport.

Le risque d'érosion est présent sur la plupart des communes de la côte viticole, notamment renforcé par l'occupation du sol avec des vignes majoritairement non enherbées.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Enjeux.

- Evolution des pratiques viticoles : réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, enherbement des vignes
- Maîtrise de la consommation foncière dans le val de Saône tant pour l'habitat que pour les activités économiques
- Prise en compte des territoires sous influence de l'agglomération mâconnaise y compris hors du département dans la conduite des projets
- Maintien et restauration des continuités écologiques particulièrement dans le val de Saône
- Valorisation des territoires les plus engagés dans la transition énergétique et écologique (Cluny, Tramayes)
- Développement de la production d'ENR
- Revitalisation des centres villes et centres bourgs

Informations complémentaires

Activités et développement économiques. **(Données CCI)**

Le territoire possède deux particularités :

- une économie diversifiée et donc potentiellement moins exposées aux risques sectoriels
- 75 % des actifs travaillent dans le secteur tertiaire (services, commerce, transport, emploi public...)

La filière viticole tient une place prépondérante dans le tissu économique local avec outre les exploitations viticoles, plusieurs industries agro-alimentaires spécialisées dans le conditionnement et le négoce des vins.

Le développement des plateformes logistiques est facilité par le positionnement du territoire d'une part sur un axe nord/sud de fort trafic et d'autre part avec des connexions directes vers l'Ouest (RCEA) et l'Est (A40).

Le port de marchandises de Mâcon, géré par la CCI (APROPORT) devrait connaître un nouveau développement avec la liaison ferroviaire à l'autoroute ferroviaire Calais/ Le Boulou. L'objectif est de manutentionner 160 remorques ou containers par jour, correspondant à l'équivalent de 22000 camions par an.

L'agglomération de Mâcon concentre les professionnels de santé, un quartier dédié autour du CHU de Mâcon regroupe dorénavant, une polyclinique, un cabinet de radiologie, un EHPAD, etc qui outre l'aspect accès aux services, offre un important vivier d'emplois.

Le taux de chômage du territoire 6,9 % est le plus faible du département.

Sur le plan commercial, les pôles comme Cluny, Tournus, ont conservé une certaine attractivité, tandis que le centre de Mâcon subit une décroissance commerciale (18 % de commerces vacants dans l'hypercentre) accentuée par le développement des zones commerciales périphériques.

Le tourisme offre un réel potentiel de développement grâce à un patrimoine bâti, historique mais aussi naturel important. La Saône sur cette portion est la voie fluviale qui accueille en France le plus grand nombre de touristes. Chaque année 80 000 personnes font escale à Mâcon. Une nouvelle halte fluviale est en projet à Tournus pour accueillir les paquebots fluviaux. L'oenotourisme est également en développement et le projet de « Mâcon, porte d'entrée de la cité des vins de Bourgogne » devrait accentuer ce phénomène.

La communauté d'agglomération « Maconnais Beaujolais Agglomération » a engagé une demande d'adhésion au pôle métropolitain lyonnais.